

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

Société d'Etat

San Pedro, le 20 JUIL. 2010

TIRANTS D'EAU ADMISSIBLES DANS LE PORT DE SAN PEDRO

QUAIS	TIRANT D'EAU LIMITE	OBSERVATIONS
Servitude	5m	
Sud	8m30	Longueur <=145m
1	10m	- à 40m du quai sud - à moins de 40m du quai - 8m30
2	11m20	
3	11m20	
4	11m20	- 11m20 à 25m du bout de quai - 7m de tirant d'eau à 20m de débordement - Au-delà des 25m - 10m40
POSTES		
2	10m00	
3	10m00	
4 (dit poste cimentier)	10m10	

N.B

- Les navires à fort T.E doivent confirmer 1heure avant la pleine mer
- Les navires avec 11m20 de T.E sont autorisés à entrer 1 heure avant la pleine mer pour **débarquement**. (Temps permettant)
- Postes d'amarrage : entrée de jour seulement
- Au-delà de 10m10 jusqu'à 10m50 max, entrée 1heure avant la pleine mer au poste 4
- Poste 4 ou poste cimentier : entrée et sortie de jour seulement.



Le Commandant du Port

